

Gabriel REBOURCET  
GEOTHERMAR  
146, rue Paradis  
13294 Marseille Cedex 06  
Mob. : +33 6 63 68 83 99

Ministère chargé des Mines  
A l'attention de M. Fabrice CANDIA et Mme Armelle BALIAN  
Tour Séquoia  
1 place Carpeaux  
92800 Puteaux

**Objet : Remise du dossier PER « Marseille-Berre » de géothermie profonde**

Envoi électronique à :

[fabrice.candia@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fabrice.candia@developpement-durable.gouv.fr)

[armelle.balian@developpement-durable.gouv.fr](mailto:armelle.balian@developpement-durable.gouv.fr)

Suivi de l'envoi d'une copie papier par courrier.

DGEC/SD2/2A  
COURRIER ARRIVÉ  
11 SEP. 2023  
2A/2023/09/052

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Gabriel Rebourcet, agissant en qualité de Président de la société GEOTHERMAR, ai l'honneur de vous remettre par la présente, les dossiers de Permis Exclusif de Recherches géothermiques (PER) pour le compte de ladite société.

La société a été créée en 2013 avec l'objectif premier d'étudier et de réaliser des systèmes d'exploitation géothermale du sous-sol du territoire de Marseille. Elle a rejoint en 2021 la société Gaïa Energy Systems, acteur national dans le domaine des énergies renouvelables, et s'associe au groupe de travaux publics NGE pour mener à bien ce projet de géothermie.

À la suite des études de potentiel menées depuis 2015 sur le territoire, nous avons identifié un fort potentiel de développement géothermique dans les aquifères du Crétacé et du Jurassique, et projeté d'exploiter ces résultats, s'ils se révèlent suffisamment productifs, pour en développer le potentiel thermique.

Si la ressource géothermique et sa qualité venaient à être confirmées, cela permettrait de fournir une énergie propre, renouvelable et locale aux réseaux de chaleur, tout en réduisant et stabilisant de façon significative les coûts de l'énergie des villes de Vitrolles, Marignane, Marseille, de l'Aéroport Marseille Provence, des zones tertiaires locales et d'Airbus Helicopters.

Les dossiers que nous vous soumettons ont été dûment constitués en conformité avec la réglementation en vigueur.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément que vous jugeriez nécessaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, en l'expression de notre parfaite considération.

Gabriel REBOURCET  
Président de la société GEOTHERMAR